

# LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA VIENNE



## LE SDIS DE LA VIENNE ET SON OFFRE DE FORMATION

# Gestion du SDIS de la Vienne

Dans chaque département, les sapeurs-pompiers dépendent d'un établissement public : le Service départemental d'incendie et de secours.

**Le SDIS de la Vienne est placé sous la double autorité :**

- De la Préfète, en vertu de ses pouvoirs de police sur tout le territoire du département. Elle assure la responsabilité opérationnelle du service.
- De la Présidente du conseil d'administration du SDIS (CASDIS), responsable de la gestion administrative et financière de l'établissement public.

Le SDIS est géré par un conseil d'administration constitué de 14 représentants du Conseil départemental et de 8 représentants des communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) compétents en matière de secours et de lutte contre l'incendie.

# Les missions

- ➔ Réception des appels d'urgence et coordination des secours
- ➔ Protection des personnes , des biens et de l'environnement
- ➔ Secours à personnes
- ➔ Prévention, évaluation des risques, préparation des mesures de sauvegarde et organisation des moyens de secours



- ➔ Secours d'urgence
- ➔ Évaluation et prévention des risques technologiques ou naturels
- ➔ Prévention, protection et lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes

Compétences  
partagées

# Un service riche de sa composante humaine

- **199** sapeurs-pompiers professionnels en poste
- **1 327** sapeurs-pompiers volontaires (dont 70 infirmiers et médecins du 3SM)
- **63** personnels administratifs, techniques et spécialisés
- **12** sapeurs-pompiers auxiliaires (4 par CSP) et **1** emploi d'avenir (au CFSPV)
- **3** engagés de service civique



# Les infrastructures

## 1 direction départementale avec :

- le centre de traitement de l'alerte (CTA) qui réceptionne les demandes de secours
- 18 et 112 ;
- le centre opérationnel départemental (CODIS) activé en cas d'opérations de secours d'envergure.

## 1 école départementale

## 45 unités opérationnelles réparties en 5 compagnies dont :

- 3 mixtes à Poitiers et Châtelleraut (*composés de sapeurs-pompiers professionnels et de volontaires*)
- 21 de 1<sup>ère</sup> catégorie (+ 300 sorties/an)
- 6 de 2<sup>ème</sup> catégorie (- 300 sorties/an)
- 15 de 3<sup>ème</sup> catégorie (mission de prompt secours)
- ainsi qu'un poste avancé pour la centrale de Civaux.





# Les centres d'incendie et de secours

Archigny	Montmorillon
Availles Limouzine	Monts sur Guesnes
Bonneuil Matours	Neuville de Poitou
Charroux	Les Ormes
Châtelleraut	Pleumartin
Chaunay	Poitiers Pont Achard
Chauvigny	Poitiers Saint Eloi
Civaux (poste avancé CNPE)	La Roche Posay
Civray	Rouillé
Couhé	Saint Genest d'Ambière
Dangé Saint Romain	Saint Georges les Bx
Gençay	Saint Gervais les Trois Clochers
Ingrandes sur Vienne	Saint Jean de Sauves
L'Isle Jourdain	Saint Pierre de Maillé
Jaunay-Clan	Saint Sauvant
Latillé	Saint Savin
Lenclôître	Sommières du Clain
Loudun	La Trimouille
Lusignan	Les Trois Moutiers
Lussac les Châteaux	Usson du Poitou
Mirebeau	Vendeuvre du Poitou
Moncontour	Vivonne
Monthoiron	Vouillé



- Direction
- Centres de Secours Principaux
- CIS de 1<sup>ère</sup> catégorie
- CIS de 2<sup>ème</sup> catégorie
- CIS de 3<sup>ème</sup> catégorie
- Poste avancé
- École départementale

Compagnie Nord-Ouest 11 CIS 305 SPV - 3 567 sorties	Compagnie Est 11 CIS - PA CNPE 15 SPP - 271 SPV - 3 018 sorties
Compagnie Sud 13 CIS 294 SPV - 3 633 sorties	Compagnie Centre 2 CSP - 3 CIS 92 SPP - 218 SPV - 9 256 sorties
Compagnie Nord-Est 1 CSP - 4 CIS 49 SPP - 144 SPV - 3 426 sorties	

# 332 véhicules de secours

## Lutte contre l'incendie



### 41 FPT ou FPT SR

Fourgons pompe-tonne ou  
pompe-tonne secours routier



### 36 CCF

Camions feux de forêt



### 6 EPS

Échelle pivotante séquentielle

## Secours aux personnes



### 41 VSAV

36 Véhicules de secours aux  
victimes (ambulances) + 5 véhicules de  
réserve départementale



### 40 VTU ou VTU L

Véhicules tous usages ou  
tous usages légers

# Activité opérationnelle 2017

## Mission Distribution des secours

**1 681** Incendies



**2 046** Accidents de circulation



**11 730** Secours d'urgence aux personnes



**2 597** Opérations de protection



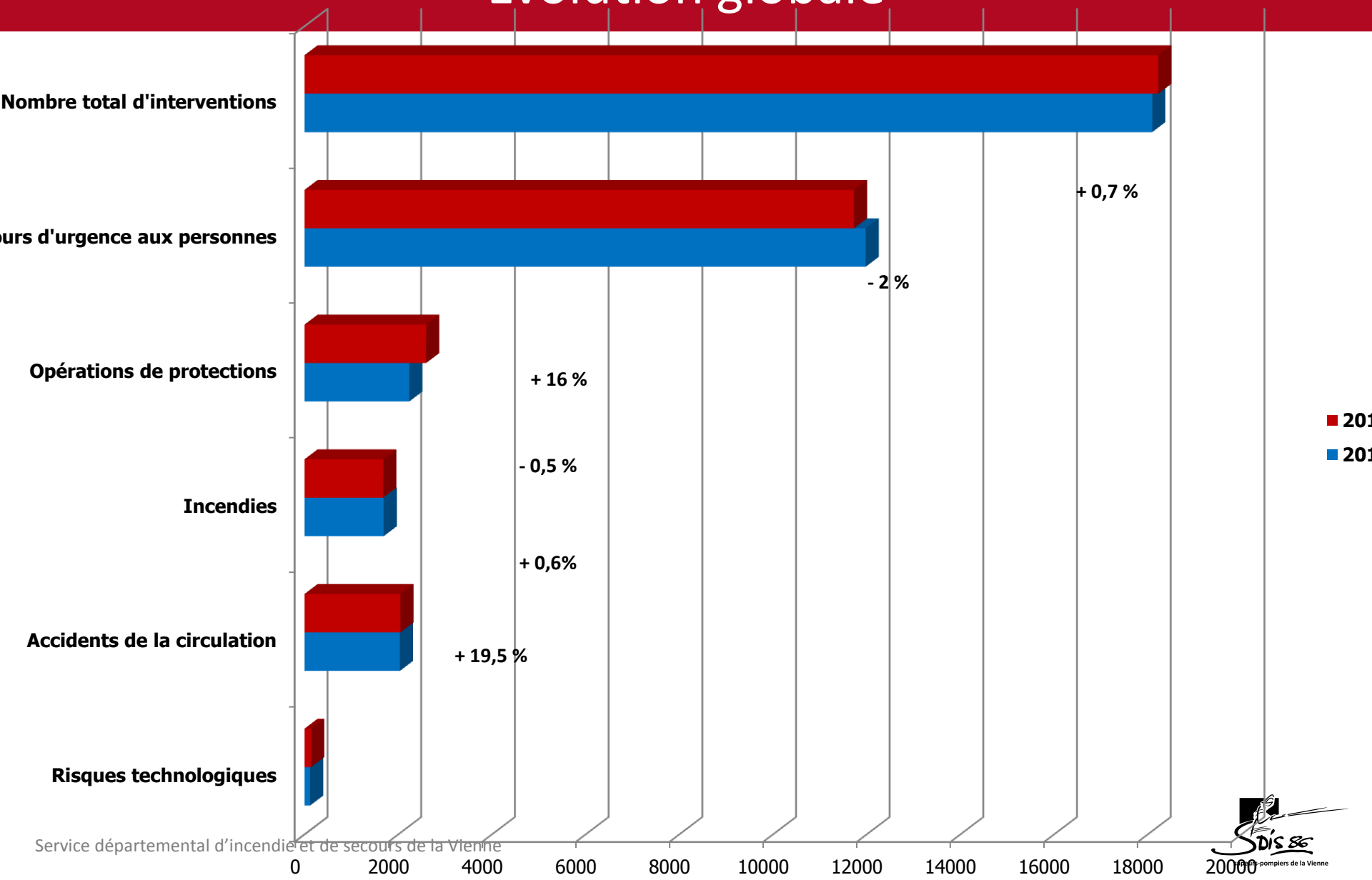
**141** Interventions pour risques technologiques





# Mission Distribution des secours

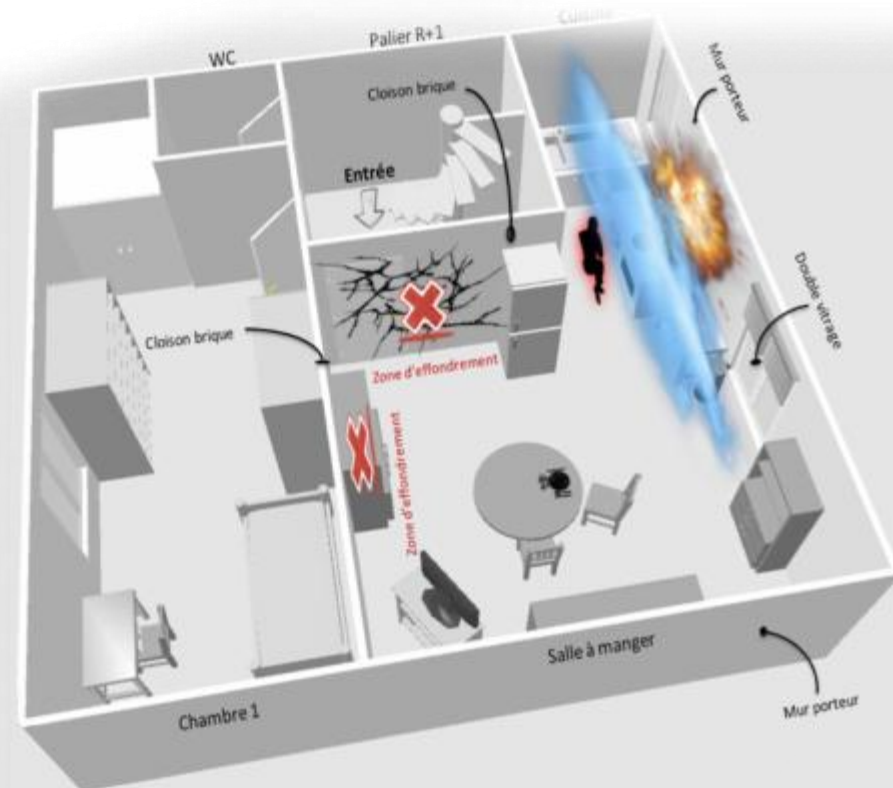
## Evolution globale



# La Prévention

## Prévention:

- **414** visites d'établissement recevant du public effectuées
- **1 739** dossiers traités
- **480** dossiers passés en sous-commission ERP-IGH
- **423** dossiers de 5<sup>ème</sup> catégorie sans locaux à sommeil traités  
(avis technique du SDIS)
- **432** études menées pour habitations, industries et activités agricoles
- **16** jurys SSIAP
- **13** enquêtes RCCI conduites  
(dont 10 sous réquisition)



# Promotion et encouragement du volontariat

- Poursuite de la déclinaison du **plan d'action ambitieux** en faveur du volontariat (2016-2018)
- **26 conventions de disponibilités** signées pour 30 SPV
- **12 conventions garderie** (41 SPV pour 63 enfants)
- Création de supports de **communication** destinés aux employeurs de sapeurs-pompiers volontaires
- Plan d'action spécifique en faveur du développement et de la **reconnaissance du volontariat** sur l'agglomération de Poitiers
- Etude spécifique sur les **bassins potentiels** de recrutement de sapeurs-pompiers volontaires



# Engagement en faveur de la féminisation des effectifs

- Un **plan d'action spécifique** engagé en faveur de la féminisation.
- Des **conditions d'accueil améliorées** pour les sapeurs-pompiers féminins : réaménagement de 10 CIS, pour un montant de 15 000 euros.
- Une **communication** visant à promouvoir le volontariat féminin **reconnue** au niveau national : le clip *Cendrillon* lauréat du concours organisé à l'occasion du 124<sup>ème</sup> congrès national des sapeurs-pompiers de France.



# Actions menées en direction des jeunes

- Accompagnement de la section de **cadets de la sécurité civile** du collège Joachim du Bellay de Loudun
- Accompagnement de la création de la section de **cadets de la sécurité civile** du collège Camille Claudel de Civray
- Co-animation des **sections de JSP en collèges**
- Participation aux **Journées de la défense et de la citoyenneté**
- Soutien à l'**association départementale des jeunes sapeurs-pompiers**







# OFFRE DE FORMATION « GRAND PUBLIC » DU CENTRE DE FORMATION DES SAPEURS-POMPIERS DE LA VIENNE

# Bilan d'activité 2017

## Mission Formation des sapeurs-pompiers

**Une école départementale de formation  
implantée sur la commune de Valdivienne**



# Bilan d'activité 2017

## Mission Formation du public et partenaires extérieurs

### 2017 en chiffres :

**Près de 12 000 journées stagiaires SP**  
organisées par le centre de formation  
dont **8 400** pour les agents du SDIS le Vienne

**3 000** journées stagiaires pour le grand public

**1 300** personnes formées au PSC1  
**119** élus de la Vienne formés au PSC1

Formation aux « *Interventions d'urgence sur véhicules  
de nouvelles technologies* » :

**7** stages, **92** stagiaires formés provenant de **27** SDIS

**800** formations pour les JSP de la Vienne

# 9 plateaux techniques



**Entraînement au port de l'appareil respiratoire isolant**



**Incendie/Sauvetage**



**Secours routier**



**Risque technologique**



**Sauvetage déblaiement**



**Maison à feu**



**Plateau gaz-électricité**



**Education physique et sportive**

**Plateau conduite hors chemin**





# Nos formations

## Filière « secourisme » - « Gestes qui sauvent »

**Prévention et secours  
civiques 1 (8 heures)**

+ recyclages

**60€ / personne (PSC1)**

**35€ / personne (recyclage)**

**Sauveteur secouriste  
du travail**

+ recyclages

**218€ / personne (SST)**

**Défibrateurs, initiation  
gestes qui sauvent (2 heures)**

**18€ / personne (DAE)**

**15€ / personne (IGQS)**





# Programme PSC1

## Public :

- Toute personne âgée au minimum de dix ans

## Durée :

- 8 heures

## Participants :

- 10 stagiaires maximum

## Pré-requis :

- Aucun

## Objectifs pédagogiques :

- Assurer une protection immédiate adaptée et permanente pour le sauveteur, la victime et les autres personnes des dangers environnants
- Assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté
- Réaliser immédiatement les premiers gestes de secours face à une victime

## Textes réglementaires :

- Loi n°811-2004 du 13 août 2004
- Arrêté du 16 novembre 2011 (NOR : IOCE1131940A)

## Moyens et méthodes pédagogiques :

- 1 formateur premier secours + 1 aide-formateur (optionnel)
- Lot de matériel complet (mannequins, DAE, clés USB,...)
- Etude de cas, exposé interactif, démonstration pratique, apprentissage des gestes, mises en situation
- Evaluation continue et progressive

## Contenu de la formation :

- Accueil et présentation de la formation des participants
- La protection
- L'alerte
- La perte de connaissance
- L'arrêt cardiaque
- L'obstruction des voies aériennes par un corps étranger
- Hémorragies externes
- Malaises
- Plaies
- Brûlures
- Traumatisme
- Synthèse
- Evaluations et clôture de la formation

## Contact : Ltn POTREAU/ Lydie FICHET



[mickael.potreau@sdis86.net](mailto:mickael.potreau@sdis86.net) / [lydie.fichet@sdis86.net](mailto:lydie.fichet@sdis86.net)

05 49 18 29 36 / 05 49 03 20 40

# Programme SST

## Public :

- Personnels désignés par le responsable de l'établissement

## Durée :

- 14 heures

## Participants :

- 10 stagiaires maximum

## Pré-requis :

- Aucun

## Objectifs pédagogiques:

- Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail.
- Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

## Textes règlementaires :

- Article du code du travail :
  - INRS
  - Art. R 4141-3 et Art. R4224-15 du CT

## Moyens pédagogiques et validation :

- Enseignement théorique et pratique avec DAE, Mannequin,
- Validation de la formation par une évaluation théorique et pratique (grille INRS), attestation de fin de formation
- Certificat de SST + attestation de formation

## Contenu de la formation :

- *Partie théorique :*
  - La santé au travail
  - La protection et la prévention
  - Savoir examiner, alerter, secourir
- *Partie pratique :*
  - La victime s'étouffe, saigne, répond pas mais respire, ne répond pas et ne respire pas ;
  - La victime se plaint de malaise, de brûlure, d'une plaie qui ne saigne pas, d'une douleurs empêchant certains mouvement

## Contact : Lt POTREAU / Lydie FICHET



[mickael.potreau@sdis86.net](mailto:mickael.potreau@sdis86.net) / [lydie.fichet@sdis86.net](mailto:lydie.fichet@sdis86.net)

05 49 18 29 36 / 05 49 49 18 56

# Nos formations

## Filière « lutte contre les incendies »



# Nos formations

## Filière « lutte contre les incendies »

**Manipulation  
extincteurs**

**46,80€ / personne  
+  
forfait 111€ (extincteurs)**

**Equipier première  
intervention**

**+ recyclages  
Sur devis**

**Equipier seconde  
intervention**

**+ recyclages  
Sur devis**



# Programme manipulation extincteurs

## Public :

- Personnels désignés par le responsable de l'établissement

## Durée :

- 3 heures

## Participants :

- 12 stagiaires maximum

## Pré-requis :

- Aucun

## Objectifs pédagogiques:

- Savoir manipuler les outils d'extinction sur un feu et connaître les consignes de sécurité interne,
- Gérer une évacuation au sein de la structure en mettant en place une organisation adéquate.

## Textes réglementaires :

- Article du code du travail :
  - Art. L7/21-1
  - Art. R 4227-38
  - Art. R4227-39

## Moyens pédagogiques et validation :

- Enseignement théorique et pratique visant les opérations de prévention, d'intervention et de manipulation des moyens de secours
- Validation de la formation par une attestation de fin de formation
- 1 lot extincteur / 10 stagiaires

## Contenu de la formation :

- *Partie théorique :*
  - Sensibilisation au feu: triangle du feu, causes et conséquences du feu, classes de feu
  - Réglementation et connaissance des consignes de sécurité incendie
  - Savoir alerter
  - Connaissance des moyens d'extinction
  - Connaissance des procédures d'évacuation des locaux
- *Partie pratique :*
  - Extinction de différents feux à l'aide d'un foyer écologique
  - Extinction de feu de bouteille de gaz et de friteuse

## Contact : Lt POTREAU / Lydie FICHET



[mickael.poptreau@sdis86.net](mailto:mickael.poptreau@sdis86.net) / [lydie.fichet@sdis86.net](mailto:lydie.fichet@sdis86.net)

05 49 18 29 36 / 05 49 49 18 56



# Programme Equipier de 1<sup>ère</sup> intervention

## Public :

- Personnels désignés par le responsable de l'établissement

## Durée :

- 7 heures

## Participants :

- 12 stagiaires maximum

## Pré-requis :

- Aucun

## Objectifs pédagogiques :

- Savoir manipuler les outils d'extinction sur un feu et connaître les consignes de sécurité interne,
- Gérer une évacuation au sein de la structure en mettant en place une organisation adéquate.

## Textes réglementaires :

- Article du code du travail :
  - Art. L7/21-1
  - Art. R 4227-38
  - Art. R4227-39

## Moyens pédagogiques et validation :

- Enseignement théorique et pratique visant les opérations de prévention, d'intervention et de manipulation des moyens de secours
- Validation de la formation par une attestation de fin de formation
- Option : manipulation extincteur ( 1 lot extincteur / 10 stagiaires)

## Contenu de la formation :

- *Partie théorique :*
  - Sensibilisation au feu : triangle du feu, causes et conséquences du feu, classes de feu
  - Réglementation et connaissance des consignes de sécurité incendie
  - Connaissance des procédures d'évacuation des locaux
- *Partie pratique :*
  - Extinction de différents feux à l'aide d'un foyer écologique
  - Extinction de feu au niveau du caisson
  - Extinction de feux réels type véhicule
  - Extinction de feu dans la maison à feu

## Contact : Lt POTREAU - Cécile DAIRON



[mickael.potreau@sdis86.net](mailto:mickael.potreau@sdis86.net) /  
[cecile.dairon@sdis86.net](mailto:cecile.dairon@sdis86.net)



05 49 18 79 36 / 05 49 18 79 31

# Programme Equipier de seconde intervention

## Public :

- Personnels désignés par le responsable de l'établissement

## Durée :

- 14 heures

## Participants :

- 12 stagiaires maximum

## Pré-requis :

- Etre reconnu apte au port de l'appareil Respiratoire Isolant par le médecin du travail (certificat médical datant de moins d'un an le jour de la formation)

## Objectifs pédagogiques:

- Appliquer les consignes de sécurité incendie et d'évacuation de l'établissement,
- Savoir réagir et mettre en place des moyens hydrauliques face à un début d'incendie,
- Savoir utiliser l'ensemble des moyens de secours de l'établissement,
- Connaître les missions des équipiers de seconde intervention
- Savoir faire un compte rendu concis aux services de secours extérieurs.



## Textes règlementaires :

- Article du code du travail :
  - Art. L7/21-1
  - Art. R 4227-38
  - Art. R4227-39

## Moyens pédagogiques et validation :

- Enseignement théorique et pratique visant les opérations de prévention, d'intervention et de manipulation des moyens de secours
- Validation de la formation par une attestation de fin de formation
- Option : manipulation extincteur ( 1 lot extincteur / 10 stagiaires)

## Contenu de la formation :

- *Partie théorique :*
  - Description et contraintes physiologiques de l'Appareil Respiratoire Isolant (ARI)
  - Rôle des équipiers de seconde intervention
  - Notion de combustion
  - Présentation des classes de feux
  - Présentation des procédés d'extinction
  - Conduite à tenir face à une victime brûlée
- *Partie pratique :*
  - Parcours ARI en extérieur sans difficulté de chaleur et de visibilité
  - Parcours ARI 30 mètres fumées légères
  - Parcours ARI 60 mètres fumées légères + ligne guide
  - Parcours ARI 80 mètres fumées denses
  - Méthodologie opérationnelle :
    - Maison à feu : recherche de victimes, extinction d'un début d'incendie
    - Feu réel type feu de voiture : utilisation d'un Robinet d'Incendie Armé

## Contact : Lt POTREAU - Cécile DAIRON



[mickael.potreau@sdis86.net](mailto:mickael.potreau@sdis86.net) / [cecile.dairon@sdis86.net](mailto:cecile.dairon@sdis86.net)

05 49 18 29 36 / 05 49 18 29 31

11 Avenue Galilee - B.P. 69 / 20  
37000 Chasseneuil cedex  
Tél. : 05 49 49 18 00 - Fax : 05 49 49 18 11  
[www.sdis86.net](http://www.sdis86.net)



# NOS FORMATIONS



# Nos formations



## Catégorie « physique »

Parcours sauvetage  
Intervention milieu périlleux « GRIMP »  
Sport adapté

## Catégorie « découverte/apprentissage »

Secourisme  
Extinction Incendie

## Catégorie « vis ma vie de sapeur-pompier »

Lutte contre l'incendie  
Intervention secours routier  
Recherche de victime  
Montée à la grande échelle  
Sauvetage à l'aide d'un LSPCC

CHOIX  
DES  
ACTIVITÉS





# Nos formations



Vivez l'expérience sapeur-pompier



## Tarifs

**234€**  
Par personne  
(journée)

ou

**111€**  
Par personne  
(demi-journée)



**Lieutenant Mickaël POTREAU**  
[mickael.potreau@sdis86.net](mailto:mickael.potreau@sdis86.net)

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA VIENNE







# Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Vienne

11 avenue Galilée, BP 60120 - 86961 FUTUROSCOPE CHASSENEUIL CEDEX

Tél : 05 49 49 18 00 - [info@sdis86.net](mailto:info@sdis86.net)

[www.sdis86.net](http://www.sdis86.net)

